

Les charpentiers travaillaient dans l'étage du rez-de-chaussée, les menuisiers à la deuxième étage, et les gréeurs dans le même étage que les menuisiers, mais séparés par une cloison.

On faisait que très peu de feu dans ce poêle et j'allais très rarement dans ce hangard. L'on faisait que très peu de gréments dans ce temps-là.

NARCISSE BOUCHARD—J'ai connaissance du feu qui a détruit le hangard en question en cette cause.

Le jour de l'accident j'étais occupé à charroyer de la neige et en arrivant sur la glace j'aperçus une lueur, et j'ai vu que le feu était sous le hangard à travers le quai, et j'ai vu l'ombre d'une personne qui s'évadait sur la glace, et alors j'ai donné l'alarme du feu. C'est la partie la plus haute du quai qui a premièrement pris en feu, j'ai vu la flamme sortant entre le hangard et le quai.

NOEL FONTAINE—C'est moi qui conduisais la menuiserie du vaisseau lors de l'accident en question en cette cause. J'étais foreman.

Le jour de l'accident j'ai visité le hangard et en le fermant tout était en bon ordre. Il y avait eu du feu le matin mais pas l'après-midi. J'ai laissé la bâtisse à six heures du soir, et comme j'étais intéressé j'ai examiné le poêle et il n'y avait pas de feu et il n'y en avait pas en de l'après-midi. Entre l'appartement où était le poêle et le quai il y avait deux planches. Les menuisiers et les gréeurs travaillaient dans le même étage où était le poêle, mais étaient séparés par des planches qui étaient pilées, le poêle était dans la partie des gréeurs.

Il y avait eu très peu d'ouvrage fait par les gréeurs, ils avaient commencé une semaine auparavant. C'est moi qui ai posé le poêle et je l'ai posé environ une semaine avant l'accident, quand les gréeurs ont commencé à travailler.

On ne faisait point de feu dans le poêle, les gréeurs seuls en faisaient usage pour leur commodité, pour chauffer les cordages et la graisse. Les charpentiers ne travaillaient ordinairement que dehors.

Les années auparavant il y avait eu un poêle. Les menuisiers ne travaillaient pas constamment dans le hangard, mais seulement qu'à la petite mâture.

Transquestionné :

Aussitôt qu'un vaisseau commence à être bâti les menuisiers commencent à travailler à la menuiserie nécessaire et c'est ce qui a eu lieu en cette occasion. Les charpentiers faisaient des copeaux dans l'étage d'en bas. Le plancher du rez-de-chaussée servait de couverture au quai. Ce plancher n'était pas embouffeté et les ripes passaient à travers dans plusieurs endroits. C'est absolument nécessaire pour les gréeurs d'avoir du feu en hiver pour amollir les cordages et tel qu'on en fait usage dans les autres chantiers. Il y avait de la graisse dans le hangard. Il y avait aussi du brai. Il n'y avait point de cheminée, le tuyau passait à travers le pignon du côté de la rivière.

Les planches qui séparaient les gréeurs des menuisiers étaient pour l'usage de ces derniers. Ces planches étaient pilées de quatre pieds de haut et d'environ cinquante pieds de long. Ce bois était sec et en bon ordre.

JOSEPH ARCHER—(Sworn—not examined.)

Defendants admit the amount of damage as alleged in the Declaration.

PROVINCE OF CANADA, } IN THE SUPERIOR COURT.
DISTRICT OF QUEBEC.

I, the undersigned, one of the Judges of the Superior Court for Lower Canada do hereby certify, pursuant to the requirements of the law in such case made and provided, that this and the thirteen preceding pages contain a true copy of the notes of verbal testimony adduced and taken at the trial of the cause first above mentioned before the Jury, and of all exceptions and objections made or taken at such trial.

Quebec, 26th April, 1858.

W. C. MEREDITH,
J. C. C.